

Info Cultures maraîchères

32/2026

16 septembre 2026

Prochaine édition le 23.09.2026

Table des matières

Bulletin PV Cultures maraîchères 1

Bulletin PV Cultures maraîchères



Photo 1: Les tunnels de cultures sont à nouveau envahis de limaces (*Arion* spp.). Les cavités superficielles et les traces de mucus, comme sur ce colrave, désignent clairement les ravageurs responsables (photo: Agroscope).

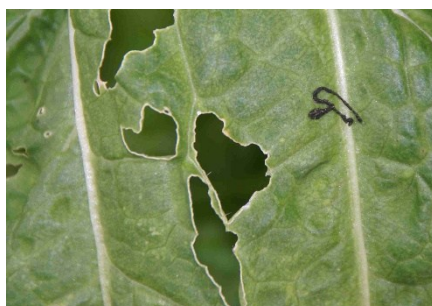


Photo 2: Des découpes irrégulières dans le limbe foliaire et des déjections vermiformes foncées (en haut à droite sur la photo par Agroscope) sont également typiques d'une attaque de limaces.



Photo 3: En revanche, les déjections en formes de boulettes caractérisent les attaques de chenilles. Ici, il s'agit de déjections de la noctuelle du chou (*Mamestra brassicae*) sur un chou de Chine (photo: Agroscope).

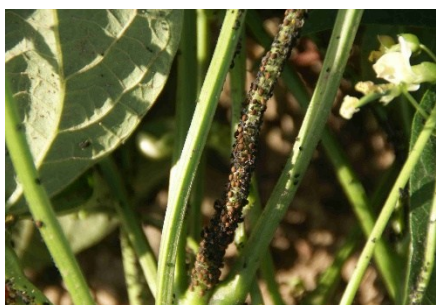


Photo 4: Par endroits, on a trouvé des foyers denses du puceron noir de la fève (*Aphis fabae*) en cultures de haricots nains (photo Agroscope). Ce lundi, on a aussi constaté une légère attaque sur épinard.



Photo 5: Sur la manchette des chicorées, en plus des petites marques ponctiformes de succion des tétranyques tisserands (*Tetranychus urticae*), il peut actuellement apparaître les premiers individus brunâtres du grand puceron du laitron (*Uroleucon sonchi*) (photo: Agroscope). Il est recommandé de contrôler les cultures.



Photo 6: Dans les régions menacées, la densité du 3^{ème} vol de la mouche du chou (*Delia radicum*) a encore augmenté. Dans certains sites de la région Argovie-Zürich, les effectifs des captures se situent entre 8 mouches par semaine et 45 mouches piégées en 5 jours (photo: Agroscope). Vous trouverez des conseils de lutte dans l'Info cultures maraîchères 31/2026 à la page 3.





Photo 7: Cet automne, on peut aussi trouver occasionnellement des teignes des crucifères (*Plutella xylostella*) dans les cultures de choux. Cet individu s'est déjà pupifié dans son cocon soyeux blanchâtre (entouré sur la photo de Tiziana Lottaz, Grangeneuve, Posieux).



Photo 8: Dans les étages foliaires inférieurs des plantes de choux proches de la maturité de récolte, on observe fréquemment le développement du mildiou *Hyaloperonospora parasitica* (photo: Daniel Bachmann, Strickhof, Winterthur).



Photo 9: Au cours de la semaine passée, on a découvert sur les choux blancs de plusieurs zones du Plateau les taches marginales en "V", typiques de la maladie des nervures noires, causée par *Xanthomonas campestris* (photo: Agroscope). Le temps humide et encore chaud favorise l'apparition et la diffusion de cette maladie.



Photo 10: Jeune adulte de charançons de la betterave (*Lixus juncii*) errant dans une culture de carottes. Les adultes sont en recherche de leurs quartiers d'hiver, ce qui explique leur présence dans des cultures ne figurant pas parmi leurs plantes hôtes (photo: Tiziana Lottaz, Grangeneuve, Posieux).



Photo 11: Actuellement, la pourriture grise (causée par *Botrytis cinerea*) peut apparaître sur le feuillage des haricots. À l'endroit de l'atteinte, on reconnaît sans hésitation le duvet gris souris de ses sporanges (photo: Björn Berchtenbreiter, Arenenberg, Salenstein).



Photo 12: Attaque tardive de chenilles de la noctuelle potagère (*Lacanobia oleracea*), découverte dans une parcelle de tomates lors de la tournée des cultures. Les feuilles touchées se trouvaient à l'étage moyen du feuillage de la plante atteinte (photo: Agroscope).

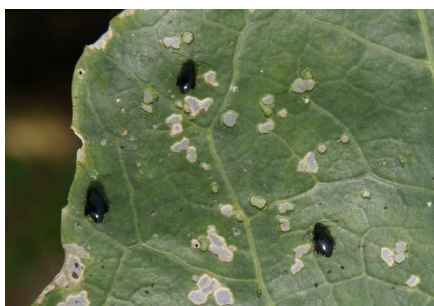


Photo 13: Altises du colza sur une feuille de chou-rave (photo: Agroscope).

Attaque tardive d'altises en cultures de brassicacées

À l'ouest du Plateau, les attaques d'altises ne faiblissent pas dans les cultures de brassicacées. Elles ont souvent entraîné d'importants dégâts sur les limbes foliaires. En cette saison, les altises maraîchères (*Phyllotreta* spp.) se retirent peu à peu dans leurs quartiers d'hiver et l'on peut supposer que, pour une part au moins des individus observés, il s'agit d'altises du colza (*Psylliodes chrysocephala*). Cette espèce migre à l'automne dans les cultures de colza pour y amorcer leur ponte. Les larves se développant durant la saison froide, l'altise du colza est donc aussi considérée comme un ravageur d'hiver. Mais comme on le constate, ce coléoptère s'attaque occasionnellement aussi aux brassicacées légumières.

Pour lutter contre les altises dans les cultures de **choux-fleurs** et de **choux à feuilles en plein champ**, on peut appliquer spinosad (divers produits ; **BiO**) avec un délai d'attente d'une semaine. Un traitement aux pyréthréinoïdes est possible avec un délai d'attente de deux semaines sur choux-fleurs et choux à feuilles de plein champ (attention aux PER: autorisation spéciale). Le kaolin (Surround, **BiO**) est autorisé pour lutter contre les altises sur les espèces de choux en plein champ, avec une efficacité partielle. Les jeunes cultures de choux peuvent également être protégées à l'aide d'un filet, en particulier sur les petites surfaces.

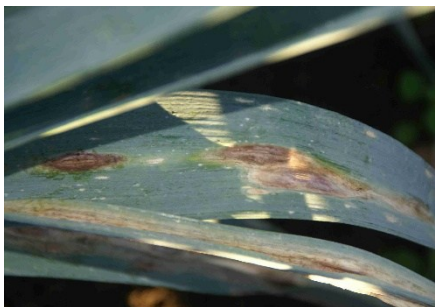


Photo 14: Actuellement, les taches pourpres, apparues sur les feuilles âgées des poireaux, s'étendent et fusionnent (photo du 14 septembre 2026 par Agroscope).

Progression de la maladie des taches pourpres sur poireaux

Lors du contrôle des cultures de lundi, on a constaté dans une culture de poireaux à maturité de récolte, une notable augmentation du nombre de taches pourpres, et en ocelles, causées par *Alternaria porri* dans les étages les plus âgés du feuillage. Contrôlez les cultures et faites un traitement si nécessaire.

Pour lutter contre la maladie des taches pourpres sur poireaux, on peut utiliser, avec un délai d'attente de 2 semaines : azoxystrobine (divers produits), boscalid + pyraclostrobine (Signum) ou fluxapyroxade + difénoconazole (Dagonis, Taifen). Sont aussi autorisés le difénoconazole (divers produits) et les préparations combinées azoxystrobine + difénoconazole (Alibi Flora, Priori Top), tébuconazole + fluopyrame (Moon Experience) et tébuconazole + trifloxystrobine (Nativo), avec un délai d'attente de 3 semaines.

En cultures BiO, est autorisée contre la maladie des taches pourpres sur poireaux, la bactérie *Bacillus amyloliquefaciens* (Serenade ASO ; cf. info = pas de délai d'attente, voir conditions d'usage sur le mode d'emploi du produit ; efficacité partielle).

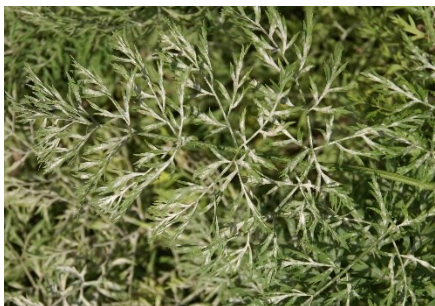


Photo 15: Attaque d'oidium bien visible sur les folioles d'une plante de carottes (photo: Agroscope).

Oïdium et taches foliaires atteignent de nouvelles parcelles de carottes

Sur le Plateau, l'oidium (*Erysiphe umbelliferarum*) ne commence à se répandre que maintenant dans une partie des cultures de carottes. On signale aussi, dans diverses régions de production de Suisse orientale, des atteintes de maladies à taches foliaires (causées par *Alternaria dauci*, *Cercospora carotae*). En général le niveau d'attaque par les maladies à taches foliaires est modéré. Il est toutefois recommandé de contrôler les cultures.

Pour lutter contre l'**oidium** dans les cultures de carottes, on peut utiliser, avec un délai d'attente d'une semaine: fluxapyroxade + difénoconazole (Dagonis, Taifen) ou trifloxystrobine (Flint, Tega), et avec un délai d'attente de 2 semaines les combinaisons azoxystrobine + difénoconazole (Alibi Flora, Priori Top), boscalid + pyraclostrobine (Signum) et tébuconazole + fluopyrame (Moon Experience). Les substances actives tébuconazole + trifloxystrobine (Nativo) et tébuconazole (Fezan, Tebuconazole Omya) sont autorisées avec un délai d'attente de 3 semaines.

BiO: Pour lutter contre l'oidium dans les cultures de carottes, on peut utiliser le soufre (Heliosoufre S), avec un délai d'attente de 3 jours. De plus, *Bacillus amyloliquefaciens* (Serenade ASO) est autorisé, avec efficacité partielle. Respectez les charges légales! L'hydrogénocarbonate de sodium est homologué comme substance de base contre l'oidium dans les cultures maraîchères.



Photo 16: Ces petites macules annulaires brunes, que l'on observe sur le feuillage des carottes, sont typiques d'une maladie à taches foliaires (photo: Björn Berchtenbreiter, Arenenberg, Salenstein).

Pour lutter contre ***Alternaria dauci*** sur carottes, sont autorisés avec un délai d'attente de trois semaines : les préparations de cuivre (cuivre, cuivre sous formes d'hydroxyde, d'oxchlorure et d'oxysulfate (divers produits ; **BiO**)), tébuconazole (Fezan) ainsi que la préparation combinée tébuconazole + trifloxystrobine (Nativo). Le délai d'attente est de deux semaines pour azoxystrobine (divers produits), azoxystrobine + difénoconazole (Alibi Flora, Priori Top), boscalid + pyraclostrobine (Signum, en plein champ), difénoconazole (divers produits), tébuconazole + fluopyrame (Moon Experience) et trifloxystrobine + fluopyrame (Moon Sensation). Les substances trifloxystrobine (Flint, Tega) et fluxapyroxade + difénoconazole (Dagonis, Taifen) sont autorisés avec un délai d'attente d'une semaine. *Bacillus amyloliquefaciens* (Serenade ASO ; **BiO**) est aussi autorisé contre l'alternariose de la carotte, mais avec une efficacité partielle.

Toutes les données sont fournies sans garantie. Pour l'utilisation de produits phytosanitaires, respecter les consignes d'application, les charges et les délais d'attente. De nombreuses indications et charges sont révisées dans le cadre du réexamen ciblé des produits phytosanitaires autorisés. Il est recommandé de consulter la banque de données de l'OSAV avant toute utilisation. Pour consulter les résultats du réexamen ciblé, voir :

<https://www.blv.admin.ch/blv/fr/home/zulassung-pflanzenschutzmittel/zulassung-und-gezielte-ueberpruefung/gezielte-ueberpruefung.html> .

Mentions légales

Données, Informations :	Daniel Bachmann, Zacharias Ulbrich & Christof Gubler, Strickhof, Winterthur (ZH) Björn Berchtenbreiter, Arenenberg, Salenstein (TG) Vincent Günther, Châteauneuf, Sion (VS) Gaëtan Jaccard, OTM, Morges (VD) Martin Keller, Esther Mulser, Micaela Jenni & Carolin Luginbühl, Beratungsring Gemüse, Ins (BE) Adrian Meuwly & Tiziana Lottaz, Grangeneuve, Posieux (FR) Lukas Müller & Flemming Burri, Inforama Seeland, Ins (BE) Vivienne Oggier, Daniela Büchel, Judith Bugelnig & Marusca Schatt, Landwirtschaftliches Zentrum, Salez (SG) Silvano Ortell, Ufficio della consulenza agricola, Bellinzona (TI) Jan Siegenthaler, Simon Fuchs & Christian Wohler, Liebegg, Gränichen (AG) Stève Breitenmoser & Matthias Lutz, Agroscope
Éditeur :	Agroscope
Auteurs :	Comelia Sauer, Matthias Lutz, Serge Fischer, Lucia Albertoni (Agroscope), Silvano Ortell, Consulenza agricola, Bellinzona (TI) & Pascal Herren (FiBL)
Photos:	photos 1-6, 9, 12-15: C. Sauer (Agroscope); photos 7+10: T. Lottaz, Grangeneuve, Posieux; photo 8: D. Bachmann, Strickhof, Winterthur; photos 11+16: B. Berchtenbreiter, Arenenberg, Salenstein
Coopération :	Offices cantonaux et Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL)
Adaptation française :	Serge Fischer, Christian Linder (Agroscope)
Copyright :	Agroscope, Reckenholzstrasse 191, 8046 Zürich, www.agroscope.ch
Changements d'adresse, Commandes :	Comelia Sauer, Agroscope, comelia.sauer@agroscope.admin.ch

Exclusion de responsabilité

Les informations contenues dans cette publication sont destinées uniquement à l'information des lectrices et lecteurs. Agroscope s'efforce de fournir des informations correctes, actuelles et complètes, mais décline toute responsabilité à cet égard. Nous déclinons toute responsabilité pour d'éventuels dommages en lien avec la mise en œuvre des informations contenues dans les publications. Les lois et dispositions légales en vigueur en Suisse s'appliquent aux lectrices et lecteurs; la jurisprudence actuelle est applicable.